



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « SCHEUT »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 3 octobre 2012

Présent(e)s ayant participé à l'animation de l'AG :

- CRU-Casablanca : Présentation de l'opération permascheut, des techniques d'isolation, et des permanences et réunions organisées à la maison de quartier ;
- Régie des Quartiers : Présentation de l'opération recueil de doléances concernant les priorités d'intervention sur les trottoirs du quartier ;
- Permascheut : Présentation des projets et des événements à venir.
- Maks : Présentation des ateliers d'informatique et de robotique réalisés par l'asbl.
- Maison de Quartier : présentation du programme d'activités et récolte d'informations et d'avis sur les prochains rendez-vous.
- Samenlevingsopbouw : présentation des opérations tiroirs et des permanences mises en place pour les locataires des logements communaux.
- Coordination du contrat de Quartier : présentation des projets du contrat de Quartier à travers une carte ludique du quartier.

Ordre du jour :

- 17h30 : début de la séance en la Maison de quartier, avenue de Scheut 145 - 1070 Anderlecht. Visite des stands ;
- 18h30 : Séance collective de questions/réponses ;
- 19h00 : clôture de la séance.

1/ Introduction

La réunion de l'Assemblée générale est organisée sous forme de stands dispersés sur les deux étages de la Maison de quartier afin que les porteurs de projets qui le souhaitent puissent rencontrer les habitants et leur expliquer leur projet.

Cette formule permet aux habitants de prendre les informations et de poser directement les questions qui les intéressent. En outre, elle permet de faire visiter les locaux de la Maison de Quartier provisoire de manière ludique.

Ce moment de rencontres est suivi par une séance commune de questions/réponse qui permet de partager les remarques ou les questions qui subsistent.

2/ Évaluation de l'assemblée générale (visites de "stands")

Un questionnaire envoyé aux participants (porteurs de projets et habitants) a permis de mettre en évidence les avis sur la forme qu'a pris l'assemblée générale.

D'après les porteurs de projet présents, cette Assemblée Générale a été positive et a permis de présenter leurs projets aux habitants, "*de manière plus conviviale*" et offre des

"opportunités de parler en face à face". Cette AG a été vue comme une opportunité de "faire la promotion des projets". Une moyenne de 15 habitants par stand a été constatée. Si les porteurs de projets ont eu le sentiment que l'AG a permis de sensibiliser les habitants à leurs projets, certains regrettent qu'il n'y ait pas eu d'information partagée sur l'état d'avancement global du Contrat de Quartier.

Pour les habitants, la participation à cette Assemblée Générale a été principalement vue comme une opportunité de s'exprimer sur le quartier et de se mettre en réseau avec des voisins et des acteurs locaux. Ainsi, "*la possibilité de s'exprimer, de donner notre avis et de se rencontrer*" ont été particulièrement appréciés.

Nous constatons cependant que l'Assemblée Générale n'a pas été perçue comme un moment divertissant pour les habitants et que ce point devra, à l'avenir, être amélioré.

La qualité des interventions, le lieu et l'heure de l'AG ont été appréciés. En revanche, une attention doit être apportée à l'accueil : "*lorsqu'il y a des nouveaux arrivants [il faudrait] les guider directement car on se sent un peu perdus*". D'autres estiment que les locaux n'étaient pas assez grands pour accueillir l'AG.

3/ Principales questions et remarques de l'assemblée :

A 18h30, les personnes présentes sont regroupées au rez-de-chaussé de la Maison de quartier en vue de partager d'éventuelles questions sur les projets et le contrat de quartier. Le chef de projet rappelle les prochains événements du contrat de quartier et demande s'il y a des questions. Les participants n'ont pas de questions particulières.

4/ Conclusion

L'assemblée générale a permis une information sur les projets développés au sein du contrat de quartier (pour les porteurs présents). Elle offre en outre l'opportunité aux porteurs de projets de faire la promotion de leur projet directement auprès des personnes intéressées et crée un lien direct avec les habitants du quartier.

Cette forme permet d'impliquer de manière active les associations porteuses de projet dans la présentation des opérations mais elle implique un investissement personnel supplémentaire des porteurs de projets.

Nous constatons cependant que la séance de questions/réponses n'a pas fait l'objet de questions de la part des personnes présentes. Le moment de partage des questions devrait donc précéder la réunion afin d'introduire la réunion et d'orienter par la suite les personnes vers différents porteurs.

Nous avons constaté la présence de nouveaux habitants attirés notamment par la communication faite autour de l'évènement (cf. Flyers et participation à la journée de la mobilité qui a permis de compléter la mailing list).